

Instruments de musique populaire de Béarn-Bigorre



Extrait du premier disque voué à la musique et aux danses populaires de Béarn-Bigorre (édité par Junquer d'Oc, Jurançon, 1972), nous reproduisons ici (G. Marsan) le texte de Charles Alexandre, ménétrier de renom qui anima, entre autres groupes, les Ballets occitans de Toulouse, et parfait connaisseur de la culture populaire des Pyrénées gasconnes. Nous avons accompagné ce texte de quelques illustrations, puisés sur Internet ou dans des fonds privés (M. Gaztelü Etxegorri ; G. Marsan).

La flûte et le tambourin

C'est sans doute l'ensemble instrumental le plus représentatif de la région Béarn-Bigorre : autrefois très répandu, non seulement dans toute la France mais encore dans différents pays d'Europe, il n'a survécu de nos jours qu'en quelques îlots privilégiés, Provence, Catalogne, Béarn ou Pays Basque.

Le tambourin béarnais est une longue caisse de résonance, en bois d'érable ou d'arbre fruitier, sur laquelle sont tendues des cordes. Le ménétrier frappe d'une main la mesure sur ces cordes, tandis que de l'autre il joue simultanément la mélodie sur la flûte. Ce tambourin, le « tountoun », est donc un tambourin à cordes, ce qui est assez singulier. D'autre part, les cordes sont préalablement accordées selon la tonalité de la flûte, ce qui fait que cet instrument n'est pas à son déterminé, comme le tambour garni de peau ; de plus la vibration continue, d'où la nécessité de l'accorder soigneusement.



La flûte ou « flabute » est d'une extrême simplicité, c'est un tuyau de bois percé de trois trous et muni d'un sifflet à une extrémité. Par le jeu des trois trous on obtient quatre notes, en soufflant plus fort on obtient une série de notes plus hautes et ainsi, en utilisant successivement ces harmoniques, on obtient une échelle de treize degrés diatoniques sur laquelle est basée toute la technique de la flûte.

Par rapport à certains autres instruments populaires, la flûte possède donc des possibilités assez étendues, ce que d'ailleurs les anciens ne manquaient pas de faire valoir dans leur répertoire. La plupart des airs servant à faire danser les « sauts », s'ils sont primordialement conçus pour la chorégraphie, n'en sont pas moins agréablement construits pour utiliser toutes les possibilités de la flûte, ce qui du reste est très plaisant à l'oreille.

Seul le violon, qui formait invariablement l'orchestre typique autrefois avec la flûte, pouvait suivre cette dernière dans toutes ses évolutions.

Mais ensuite l'accordéon diatonique s'imposa, et comme il ne pouvait synchroniser son jeu qu'avec la partie haute du jeu de la flûte, on a divisé la tessiture de cette dernière en doigté haut et doigté bas. Cet arrangement obligé n'a pas manqué d'être néfaste au répertoire ancien en obligeant à tronquer les mélodies.

D'autre part, au début de ce siècle, l'arrangement de beaucoup d'airs, et particulièrement des danses, pour les orchestres de « bal champêtre » a également influencé le répertoire instrumental traditionnel.



Orchestre à Eaux-Bonnes

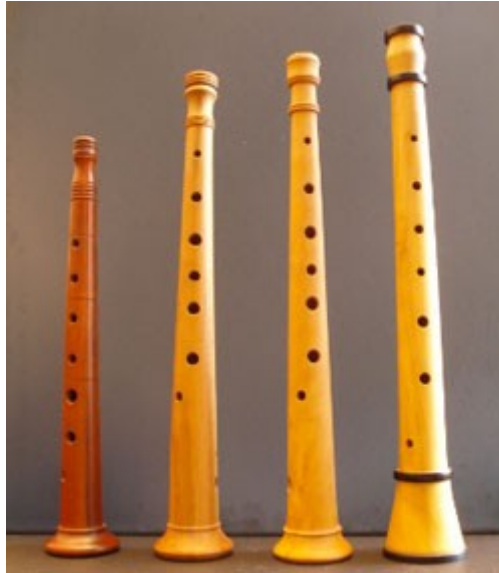
Couple flûte-accordéon

Le jeu de la flûte gagne en facilité de s'obtenir avec trois trous seulement. Cependant, étant donné que l'on obtient les notes en soufflant progressivement plus fort dans les aigus, si l'on obtient des sons graves très agréables par leur moelleux, les aigus sont plutôt agressifs ; ce qui ajoute à l'inconvénient de l'emploi obligé du doigté haut. C'est sans doute ce qui a fait dire à Taine, dans son « Voyage aux eaux des Pyrénées », édition de 1860 : « Le froufrou du tambourin est comme la voix traînante du vent lorsqu'il longe les vallées étroites ; le son aigu du flageolet est comme le sifflement de la brise quand on l'écoute sur les cimes dépouillées ; la note finale est le cri de l'épervier qui plane ».

Les hautbois, clari et clarou

Sous ces noms se sont conservés deux types de hautbois rustiques, semblables dans leur principe et différenciés seulement par leur longueur, le clari étant le plus court avec à peu près 23 cm. de long alors que le clarou en fait un pu plus du double. Ces simples tuyaux

coniques de buis ou de hêtre, munis d'une anche double, « espiule », faite de roseau, de sureau ou encore d'une grosse plume d'aigle ou d'oie, ont un son caractéristique d'instrument champêtre. Le timbre plus tempéré du clarou le rend plus agréable à l'oreille que les sons aigus et un peu incertains du clari ; ces instruments assez primitifs, qui ne sont plus gère usités de nos jours, comportent simplement huit trous pour produire la gamme.



Le violon

Sous la forme que nous lui connaissons de nos jours cet instrument ne date que du début du XVI^e siècle. Cependant plusieurs contrats d'apprentissage concernant son usage nous prouvent qu'il était implanté en Béarn et Bigorre dès le siècle suivant, en 1601 à Saucède, en 1628 à Sarrancolin, en 1633 à Moncaup, comme encore en 1681 à Vic-Bigorre, les notaires ayant enregistré ces engagements de maître à élève.

Contrat d'apprentissage d'un jeune violoniste béarnais (1601) : traduction de l'original en béarnais

Jean de Cau-Negre, de Magès, demeurant à Sarran (commune du canton de Mauvezin, arrondissement de Lectoure, Gers. Nd traducteur), maître violoniste, prend pour apprenti Jeannet de Florin, de Saucède, et promet de lui enseigner son art pendant deux ans. Si l'apprenti tombe malade, il devra à son maître deux jours pour un, et, si le maître lui fournit des médicaments et autres « poudingues », il devra lui rembourser les frais à la condition qu'on les lui réclamera à la première nuit.

Moyennant ce, le frère de l'apprenti donnera vingt-et-un francs au maître violoniste, et celui-ci fournira à son disciple une paire de souliers quand ce sera nécessaire, et une paire de haut-de chausses de drap.

L'acte est passé devant le notaire de Lucq, à Saucède (commune du canton d'Oloron, arrondissement d'Oloron (P.A.) ; pour copie conforme, Paul Raymond, archiviste des Pyrénées Atlantiques. Nd traducteur), en présence de deux jurats et d'un compatriote du maître violoniste, le 11 mars 1601.

Cependant le ménétrier ne joue pas du violon à la manière académique. Tout d'abord il emploie presque toujours une corde résonant à vide, un peu comme le bourdon d'une vielle ou d'une cornemuse, peut-être d'ailleurs influencé par l'un de ces instruments, ceci surtout pour renforcer la sonorité et soutenir le jeu ; mais dans la musique populaire, d'abord fonctionnelle puisque liée à la danse, la mesure surtout est primordiale. L'ensemble violon-flûte et tambourin est certainement celui datant de la plus longue tradition, comme musicalement il est aussi le plus heureux par l'équilibre de sonorité ainsi que par le mariage des possibilités. Comme nous l'avons expliqué plus haut, cet ensemble étant en régression, nous sommes très heureux de lui avoir restitué ici son expression.



La vielle à roue

Après avoir été connue en Béarn et Bigorre sous sa forme primitive (la chifonie, qui a laissé dans la langue les termes de sounseyne, sounsayne, soumsayne, zoumzayne du grec « symphonia », ceci du fait que l'instrument émet simultanément plusieurs sons, une mélodie et des bourdons), la vielle est réapparue dans la région à la fin du XVIII^e siècle, rapportée par les scieurs de long qui venaient du Centre de la France exercer leurs activités dans les vallées boisées des Pyrénées.

Elle était de même assez répandue dans les Landes ; un exemplaire conservé au Musée Pyrénéen de Lourdes a été recueilli jadis dans les Hautes-Pyrénées. La vogue de l'accordéon diatonique a enrayé brutalement au début du siècle l'implantation de la vielle dans le Sud-Ouest. Il ne s'agit pas d'un instrument étranger au pays comme l'on pourrait le penser. Du reste elle exprime avec caractère les airs béarnais et bigourdans.



L'accordéon diatonique

C'est l'ancêtre de l'actuel accordéon dit chromatique, lequel a passablement évolué bien que son implantation dans nos régions ne remonte qu'au début du siècle.

Le diatonique en est resté à la forme primitive ; à tonalité fixe, sans basses en assez grand nombre et ne pouvant produire les demi-tons chromatiques, il est donc resté très limité dans son expression. Par sa sonorité agréable et les sons fixes de son clavier il constituait cependant un réel progrès sur les instruments plus rustiques.

Sa vulgarisation dans tout le Sud-Ouest fut le fait de la maison Dedenis, fondée à Brive en 1887. Sur ce disque l'on peut entendre un Dedenis, modèle datant de 1910, et un Maugein des années 1925.

Les ensembles instrumentaux

Le problème en musique populaire est que presque tous les instruments sont à tonalité fixe, ne pouvant transposer vu leur tessiture restreinte ; il est donc assez difficile d'en trouver de concertants.

Cependant quand un ménétrier est assez habile, possède complètement la technique de son instrument et connaît les « ficelles » du métier de ménétrier, car ce fut un métier, il peut arriver à en utiliser toutes les possibilités ; ce qui recule les limites de ces inconvénients, sans toutefois les supprimer complètement.

Dans ce domaine les ménétriers ont fait ici tout leur possible pour tirer le meilleur parti, selon la meilleure tradition, des instruments originaux en leur possession.